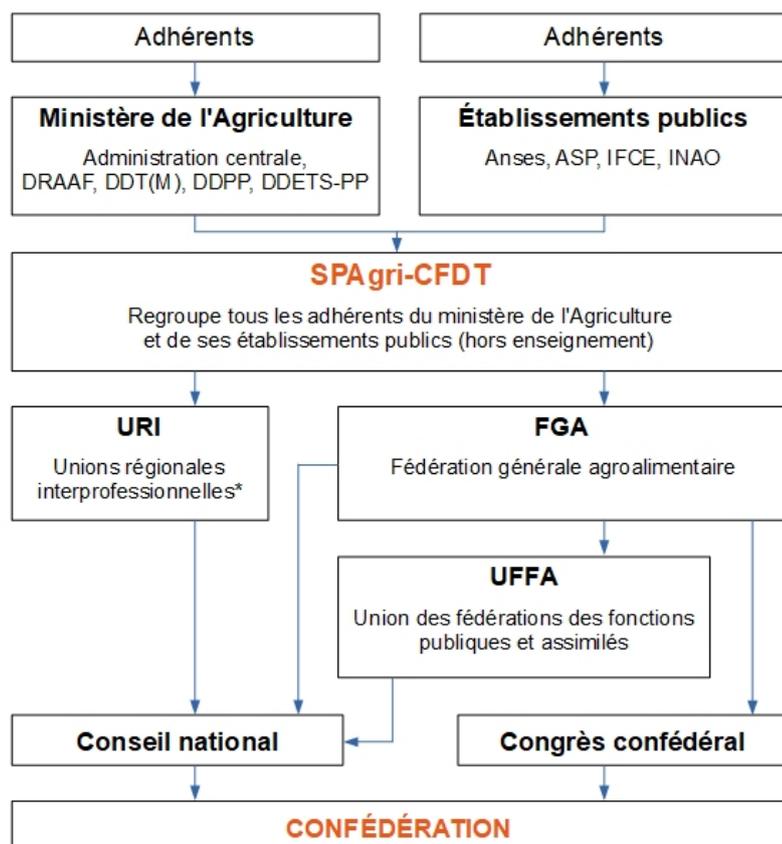


# Notre organisation

[Mise à jour juillet 2021.]



\* Les URI regroupent les syndicats d'une même entité géographique (région).

- Sections syndicales**  
*Regroupement de plusieurs adhérents à un même syndicat.*
- Syndicat**  
*Structure de base. Possède la personnalité morale.*
- Fédération**  
*Regroupe les syndicats d'une même branche professionnelle. Il y en a 15. Le SPAGri fait partie de la FGA.*
- Union confédérale**  
*Structures interprofessionnelles. Il y en a 3. Le SPAGri est relié à l'UFFA par l'intermédiaire de la FGA.*
- Confédération**

À la Cfdt, le syndicat est la structure de base, qui possède la personnalité morale. Il est adhérent d'une fédération, qui

regroupe les syndicats d'une même branche ou d'un même domaine d'activité, et coordonne leurs actions.

Dans le cas du **SPAgri**, cette fédération est la **FGA** (fédération générale alimentaire). Elle-même adhère à la confédération CFDT.

En tant que syndicat d'agents du secteur public, nous sommes également reliés à l'**UFFA** (union fédérale des fonctions publiques et assimilés). Et en tant que présents au ministère de l'Agriculture, nous avons des relations avec nos collègues de la section de l'enseignement agricole du **SGEN** (syndicat général de l'Éducation nationale), qui est aussi affilié à la Confédération.

Au sein du SPAgri, il existe **7 sections syndicales** (par ordre alphabétique) : administration centrale, Anses, ASP, IFCE, INAO, services déconcentrés et services interministériels.

Acronymes :

- DRAAF (direction régionale de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt)
- DDT et DDTM (direction départementale des territoires [et de la mer])
- DDPP (direction départementale de la protection des populations)
- DDETS-PP (direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations)



**SPAGRI**

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture  
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

- Anses (agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail)
- ASP (agence de services et de paiement)
- IFCE (institut français du cheval et de l'équitation)
- INAO (institut national de l'origine et de la qualité)
- CNPF (centre national de la propriété forestière)
- Infoma (institut national de formation des personnels du ministère de l'agriculture)